

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative au remplacement de la section à 315 kV du poste Langelier*

*(Dossier R-3910-2014)*

### Objet de la demande

Le Transporteur demande à la Régie de l'énergie (la Régie) l'autorisation de construire et d'acquérir les immeubles et les actifs requis pour réaliser le projet de remplacement de la section sous enveloppe métallique à 315 kV du poste Langelier et les travaux connexes.

Le coût total du projet est de 46,2 M\$ et il est totalement attribué à la catégorie « maintien des actifs ».

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5°) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie, avec copie au Transporteur, au plus tard le **5 décembre 2014 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **12 décembre 2014 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré à moins d'indications contraires de la Régie.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)